

Stage auprès de la direction du développement culturel et de la communication

| | |
|-----------------------------|--|
| Modalités | Stage de 6 mois conventionné |
| Affectation | Siège/Direction du développement culturel et de la communication |
| Début du stage | Dés que possible |
| Candidature avant le | 31 mars 2015 |

Contexte

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Institut national de recherches archéologiques préventives est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Placé sous la double tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Inrap réalise l'essentiel des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics, soit près de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et outremer.

Les missions de l'institut s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public.

Doté d'une organisation reposant sur un siège parisien et huit directions interrégionales, il dispose d'un budget de 168 millions d'euros.

Mission

Au sein de la Direction du développement culturel et de la communication, le ou la stagiaire sera placé(e) sous la tutelle du chef de service de la communication institutionnelle et de la communication interne. Il participera à :

- l'organisation d'événements (en interne et en externe) ;
- la production des éditions institutionnelles ;
- la mise en œuvre du baromètre de satisfaction des aménageurs ;
- la mise en œuvre d'une étude des publics dans le cadre des journées nationales de l'archéologie ;
- l'administration de l'iconothèque.

Ce stage a pour objectif d'acquérir des compétences pratiques dans la conception, la coordination, la mise en œuvre et le suivi de projets de communication.

Compétences et expériences requises :

Le stagiaire devra faire preuve :

- d'autonomie et de réactivité ;
- d'aisance relationnelle ;
- de rigueur et d'organisation ;
- de qualité rédactionnelle ;
- d'attrait pour les domaines culturels et scientifiques ;
- d'une bonne connaissance des outils bureautiques (word, excel...).

Niveau de diplôme préparé :

Master communication

Modalités du stage :

- Stage obligatoirement conventionné pour une durée de 6 mois débutant dès que possible et gratifié à hauteur de 13,75 % du plafond horaire de la sécurité sociale par heure de stage effectuée. La gratification est calculée au prorata du nombre de jours de présence,
- Prise en charge partielle des frais de transport entre résidence (le stagiaire doit habiter à proximité de son lieu de stage) et lieu du stage (résidence administrative),
- Prise en charge des frais occasionnés par une mission temporaire (titres de transport, repas...) dans les mêmes conditions qu'un agent de l'Inrap

Candidature

Les candidats sont invités à adresser leur candidature avant le 31 mars 2015 (CV, lettre de motivation) à Virginie Kenler, chef du service communication institutionnelle et interne: Inrap, 7 rue de Madrid CS 50008 75381 Paris cedex 08 ou par email à service-recrutement-cdd@inrap.fr en indiquant dans l'objet de votre candidature la référence suivante Stage/VK/Com-institutionnelle